



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

haute
savoie
le Département



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Interreg
France - Suisse



> Annemasse, le 19 juin 2017

> 3 infrastructures majeures du Grand Genève cofinancées par la Confédération suisse.

Lundi 19 juin, Monsieur François Longchamp, Président du Conseil d'État de la République et canton de Genève et Monsieur Christian Dupessey, Président d'Annemasse Agglo ont signé les différentes conventions permettant la participation de la Confédération suisse au financement de 3 projets emblématiques du Grand Genève : l'extension du tramway transfrontalier Genève-Annemasse, l'aménagement des espaces publics de la nouvelle gare d'Annemasse liée au Léman Express et la voie verte du Grand Genève. Ce sont ainsi près de 26 millions d'euros qui viendront compléter les cofinancements assurés pour près de 80 millions d'euros par Annemasse Agglo, le Département de la Haute-Savoie, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la République française et l'Union Européenne.

Cette signature s'est déroulée en présence de Monsieur Jean-Marc Bassaget, Sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois représentant la République française, Monsieur Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie, Madame Stéphanie Pernod-Beaudon représentant la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de Monsieur Ulrich Seewer, sous-directeur de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et Monsieur Jean Denais, Président du Pôle métropolitain du Genevois français témoignant du caractère symbolique et solennel d'un tel événement.

Deux ans après la mise en service du Bus à haut niveau de service (BHNS) de l'agglomération d'Annemasse, cofinancé par la Confédération suisse pour 3,3 millions d'€, la mise en œuvre du Projet d'agglomération vient de franchir une étape décisive. Aujourd'hui, à travers une deuxième génération de signatures, la Confédération participe au cofinancement de 3 projets majeurs pour la mobilité du Grand Genève. Elle témoigne de l'intérêt pour la Suisse de s'associer aux différents cofinanceurs français et européens, pour la réalisation d'infrastructures de transport sur territoire français. Le niveau de congestion du trafic dans le Grand Genève suppose la mobilisation de tous et d'agir pour le développement des transports publics et des modes doux.



Christian Dupessey et François Longchamp lors de la signature des conventions.

Contacts presse :

Sébastien Jerdelet

Tél. +33 (0)6 30 91 48 16

communication@grand-geneve.org

Jean-Marc Borredon

Tél. +33 (0)6 33 10 15 10

jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr

Communiqué de presse / 19 juin 2017

La première phase du prolongement du tramway transfrontalier Genève – Annemasse (Mesure 36-1-6 du Projet d'agglomération 1)

L'arrivée du tramway permettra de connecter directement la ville centre Genève, à son immédiate périphérie, l'agglomération d'Annemasse avec un premier tronçon de 2,1km, desservant au total 4 stations.

Sa mise en service permettra d'assurer une desserte directe d'Annemasse à Genève de centre à centre, sans rupture de charge, de manière très complémentaire au Léman Express puisque les zones desservies sont différentes. Le réseau de bus urbain de l'Agglomération annemassienne sera développé et articulé autour du tramway et de la Gare d'Annemasse pour une parfaite couverture de l'Agglomération. Le projet se veut très qualitatif, avec le réaménagement d'espaces publics de qualité pour faciliter l'accès aux commerces et les déplacements à pied ou en vélo.

Aménagé sur un tapis de gazon permettant de végétaliser et de réduire le bruit, le projet permet d'ajouter 1,5ha d'espaces verts et 230 arbres à la Ville.

Enfin, une deuxième tranche de travaux est prévue pour permettre de desservir le quartier populaire du Perrier, pour un projet total de 3,3 kilomètres et 7 stations.

La première phase du tram Annemasse Genève fait l'objet de 2 mesures distinctes : mesures 36-1-5 et mesures 36-1-6.

La Confédération suisse accorde dans le cadre de la convention signée ce jour 23 024 100 CHF pour la mesure 36-1-6 du PA1 spécifiquement (ce qui correspond à un montant de 21M€ environ).

Le plan de financement prévisionnel de la première phase du tram Annemasse-Genève est détaillé ci-dessous, pour un montant total de **57M€** :

- > La Confédération suisse à hauteur de **22,80M€ (40%)**, avec un financement prévu dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois n°1 ;
- > Le Département de la Haute-Savoie, à hauteur de **12,3M€ (21,6%)** ;
- > Annemasse Agglo (et les communes de Gaillard, Ambilly et Annemasse) à hauteur de **13,675M€ (24%)** ;
- > La République française, à hauteur de **6,5M€ (11,4%)** ;
- > L'Europe - INTERREG, **1,9M€ (2,3%)** ;
- > La Région Auvergne Rhône-Alpes, à hauteur de **0,4M€ (0,7%)**.



Communiqué de presse / 19 juin 2017

Contacts presse :
Sébastien Jerdelet
Tél. +33 (0)6 30 91 48 16
communication@grand-geneve.org

Jean-Marc Borredon
Tél. +33 (0)6 33 10 15 10
jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr

L'aménagement des espaces publics du pôle d'échange multimodal de la nouvelle gare d'Annemasse lié au Léman Express (Mesure 10-3 du Projet d'agglomération 1)

Le pôle d'échanges de la gare d'Annemasse a été motivé par le projet de liaison ferroviaire CEVA qui permettra de connecter Annemasse et l'ensemble du nord de la Haute-Savoie au centre de Genève.

Cette nouvelle infrastructure ferroviaire va considérablement modifier le statut de la gare d'Annemasse au sein de l'agglomération transfrontalière. En effet, le nombre de voyageurs sera multiplié par 8 par rapport à 2007 faisant de la gare d'Annemasse la quatrième gare d'Auvergne Rhône-Alpes derrière Lyon Part-Dieu, Lyon Perrache et Grenoble et la troisième gare du Grand Genève derrière celles de Cointrin et Cornavin. Ainsi plus de 4 millions de voyageurs par an sont attendus en gare d'Annemasse lors de la mise en service du Léman Express.

Dans le cadre de ce projet global de nouvelle Gare d'Annemasse, l'aménagement des espaces publics, objet de la mesure 10-3 du Projet d'Agglomération 1, permettra de mettre en place sur les abords de la Gare des espaces facilitant l'accès au train, depuis tous les modes de transport :

- > bus et cars interurbains (financement d'une nouvelle gare routière),
- > voiture (réalisation d'un parking et de déposes minutes),
- > vélos (consignes vélos et vélostation),
- > piétons, grâce à un vaste espace public jouant un rôle de porte d'entrée depuis la gare vers le futur quartier urbain.

Un vaste espace piéton dégagé des flux motorisés, avec un accès au passage souterrain, ponctué de zones arborées constitue un autre point fort de ces espaces publics.

La Confédération suisse accorde dans le cadre de la convention signée ce jour 5 236 700 CHF* dans la mesure 10-3 du PA1 (ce qui correspond à un montant de 4,7M€ environ).

Le plan de financement prévisionnel des espaces publics du Pôle d'Echanges de la gare d'Annemasse est détaillé ci-dessous, pour un montant total de **17,8M€** :

- > La Confédération suisse à hauteur de **4,76 M€ (26,8%)**, avec un financement prévu dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois n°1 ;
- > Le Département de la Haute-Savoie, à hauteur de **6,9 M€ (38,8%)** ;
- > Annemasse Agglo (et les communes de Ambilly, Annemasse, Ville-la-Grand) à hauteur de **4,73 M€ (26,6%)**, auquel s'ajoute une participation de **3,5M€** pour le projet de gare et le projet de Maison de la Mobilité ;
- > La Région Auvergne Rhône-Alpes, à hauteur de **1,4 M€ (7,8 %)** auquel s'ajoute une participation pour la reconstruction de la gare.



*base prix d'octobre 2005, hors renchérissement des prix

Communiqué de presse / 19 juin 2017

Contacts presse :
Sébastien Jerdelet
Tél. +33 (0)6 30 91 48 16
communication@grand-geneve.org

Jean-Marc Borredon
Tél. +33 (0)6 33 10 15 10
jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr

Voie verte d'agglomération sur la tranchée couverte de la ligne ferroviaire CEVA (tronçon français)

(Mesure 10-6 du Projet d'agglomération 1)

Située sur la couverture du projet ferroviaire CEVA (Cornavin, Eaux-Vives, Annemasse) et d'une distance d'environ 900 m, le tronçon de la voie verte financé dans la mesure 10-6 constitue un maillon essentiel du projet de la Voie Verte d'agglomération sur la partie française.

Cette section permet de créer un itinéraire continu franco-suisse d'Annemasse à Genève favorisant le report modal en permettant de supprimer les effets de coupure et les discontinuités dans le réseau actuel de mobilité douce.

De plus, ce projet permet d'insérer une « composante verte » dans un tissu urbain dense et construit autour de l'axe ferroviaire Annemasse-Eaux-Vives. Le but étant de proposer un « parc linéaire » de qualité pour les riverains et les loisirs, élément clé du maillage urbain.

Le tracé de la voie vise à répondre aux attentes des usagers pendulaires sans décourager les usagers ponctuels optant pour la balade et les loisirs. La largeur de la bande de roulement est de 5m pour assurer la sécurité des usagers et la mixité des usages, notamment en période de forte affluence. Ce profil permet de trouver une continuité avec le projet suisse.

Le revêtement est constitué d'enrobés qui assurent de bonnes conditions de roulabilité et de sécurité permettant l'accessibilité à tous (rollers, vélos de course, personnes à mobilité réduite, etc). De plus, ce choix permet de répondre aux exigences de pérennité du projet dans le temps.

La mesure du 10-6 du Projet d'Agglomération n°1 fait partie intégrante du projet global de voie verte situé entre la frontière et la commune de Bonne dont le coût total est aujourd'hui évalué à 5,7 M €.

La Confédération suisse accorde dans le cadre de la convention signée ce jour 210 000 CHF* pour la mesure 10-6 du PA1 (ce qui correspond à un montant de 191k€ environ).

Le plan de financement global du projet de voie verte est le suivant :

- > La Confédération suisse à hauteur de **191 000 € (3,3 %)**, avec un financement prévu dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois n°1 pour la mesure 10-6; La Confédération suisse cofinance également la mesure 10-11, à hauteur de **664 000 € (11,6 %)** au titre du Projet d'Agglomération n°2.
- > Le Département de la Haute-Savoie, à hauteur de **1,22 M€ (21,3%)** ;
- > Annemasse Agglo (et les communes de Gaillard, Ambilly et Annemasse, Vétraz-Monthoux, Cranves-Sales et Bonne) à hauteur de **2,4 M€ (41,4%)** ;
- > La Région Auvergne Rhône-Alpes, à hauteur de **900 162 € (15,7%)** ;
- > La République française, à hauteur de **381 850 € (6,7%)**.



COMMUNE DE BONNE

*base prix d'octobre 2005, hors renchérissement des prix

Communiqué de presse / 19 juin 2017

Contacts presse :

Sébastien Jerdelet

Tél. +33 (0)6 30 91 48 16

communication@grand-geneve.org

Jean-Marc Borredon

Tél. +33 (0)6 33 10 15 10

jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr

« Deux ans après le lancement du BHNS d'Annemasse, nous nous retrouvons pour le lancement de trois projets emblématiques pour le quotidien des habitants de l'agglomération, autour du train, du tram et de la mobilité douce. Au travers des travaux menés par le Grand Genève, c'est la qualité de vie des citoyennes et citoyens qui va sensiblement s'améliorer. C'est pourquoi la Confédération suisse participe au financement de ces trois projets à hauteur de 30 millions de CHF. » - **François Longchamp, Président de la République et Canton de Genève.**

« La signature de ces conventions montre bien aujourd'hui la dynamique de construction de cette grande métropole transfrontalière. Le Grand Genève existe bien, la preuve en est, les cofinancements et le nombre de partenaires autour de la table pour ces projets d'envergure qui commencent à émerger dans notre agglomération.

Dans la continuité du BHNS mis en service en 2015, qui était alors le premier projet de transport urbain hors de suisse cofinancé par la Confédération, je suis fier qu'Annemasse Agglo soit aujourd'hui signataire de ces trois nouvelles conventions qui ouvrent de nouvelles perspectives de mobilité pour notre territoire. D'autant plus fier qu'Annemasse Agglo est le seul maître d'ouvrage du Projet d'agglomération 1 à avoir déposé à ce jour l'ensemble des dossiers de subventions et engagé tous ses projets de transports. » - **Christian Dupessey, Président d'Annemasse Agglo**

« L'investissement massif du Département pour ces trois projets structurants – 1er partenaire financier français avec plus de 20 M€ alloués -, s'inscrit pleinement dans notre volonté d'agir de manière solidaire aux côtés des collectivités publiques, françaises et suisses, dans un seul et même objectif, le développement harmonieux de notre territoire transfrontalier, de manière concertée, en respectant et en protégeant notre environnement. La démarche que nous avons initiée ensemble il y a dix ans, et l'évènement qui nous réunit aujourd'hui, constituent un signal fort pour les acteurs concernés, naturellement, mais elle constitue aussi la reconnaissance des solutions que nous voulons apporter aux problématiques de mobilité auxquelles nos concitoyens sont exposés. » - **Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie.**

« Le Grand Genève est la seule et unique chance pour notre Région lémanique de voir enfin les grands projets d'infrastructure financés et mis en œuvre rapidement. Notre territoire transfrontalier a besoin de cette union forte avec la Suisse voisine. » - **Stéphanie Pernod-Beaudon, Vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

« Quel symbole de voir aujourd'hui tous les partenaires français et suisses réunis pour le financement et la réalisation de 3 projets emblématiques du Grand Genève ! Cette signature porte aussi un autre symbole : elle atteste qu'il est de l'intérêt de la Suisse de co-investir dans des projets de transport sur territoire français. Le Grand Genève c'est du gagnant-gagnant. Ces 3 projets constituent donc pour nous une réussite et un encouragement. » - **Jean Denais, Président du Pôle métropolitain du Genevois français.**

Contacts presse :
Sébastien Jerdelet
Tél. +33 (0)6 30 91 48 16
communication@grand-geneve.org

Jean-Marc Borredon
Tél. +33 (0)6 33 10 15 10
jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr

Communiqué de presse / 19 juin 2017

Historique des Projets d'agglomération :

> 2007 : le Projet d'agglomération 1ère génération – mise en œuvre 2011-2020

En décembre 2007, les partenaires français et suisses du Projet d'agglomération signent une Charte politique fixant les bases du projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Ils adhèrent à un diagnostic partagé, s'accordent sur un développement souhaité et s'engagent à mettre en œuvre les mesures correspondantes. Elle constitue l'acteur fondateur du Projet d'agglomération n°1 et de la programmation de la 1ère génération d'investissements (668,78 MCHF d'investissements dans le domaine de la mobilité pour 186 MCHF de cofinancement de la Confédération suisse).

> 2012 : le Projet d'agglomération 2ème génération – mise en œuvre 2015-2020

Les partenaires du Grand Genève ont souhaité, dès le premier projet d'agglomération déposé en décembre 2007, aller plus loin, en joignant à la réflexion une dimension « politiques de services / prestations publiques transfrontalières » couvrant des champs nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, à la cohésion territoriale et sociale, comme l'économie, le logement, l'environnement, la santé, la formation ou encore la culture, par exemple.

En juin 2012, les partenaires du Grand Genève établissent une nouvelle programmation des projets de mobilité et la Confédération en accompagne certains à travers le Projet d'agglomération de 2ème génération (962,9 MCHF d'investissements dans le domaine de la mobilité pour 204 MCHF de cofinancement de la Confédération suisse).

> 2016 : le Projet de territoire Grand Genève 2016-2030 – mise en œuvre 2019-2022

Cette 3e étape du Projet de territoire du Grand Genève – Projet d'agglomération de 3e génération – consiste en un approfondissement des projets d'agglomération franco-valdo-genevois. L'ambition s'est renforcée : de projet d'agglomération, il est devenu projet de territoire, afin d'englober les politiques publiques urbanisation/mobilité/environnement, en leur adjoignant toutes celles qui contribuent au « bien vivre ensemble ». Il est décliné au niveau des périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA), dont le PACA Genève-Annemasse-Salève qui bénéficie de ces 3 mesures cofinancées. En décembre 2016, les partenaires s'accordent sur une nouvelle programmation des investissements pour la période 2019-2022 : c'est le Projet d'agglomération de 3ème génération (623,4 MCHF d'investissements dans le domaine de la mobilité). Il est actuellement en cours d'évaluation par la Confédération.

Communiqué de presse / 19 juin 2017

Contacts presse :

Sébastien Jerdelet

Tél. +33 (0)6 30 91 48 16

communication@grand-geneve.org

Jean-Marc Borredon

Tél. +33 (0)6 33 10 15 10

jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr